

FEDERATION DES ENTREPRISES DE LA BEAUTE

Fédération

137, rue de l'Université

75007 Paris

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS**

Exercice clos le 31 décembre 2019

FEDERATION DES ENTREPRISES DE LA BEAUTE

137, rue de l'université
75007 PARIS

A l'Assemblée Générale de la **FEDERATION DES ENTREPRISES DE LA BEAUTE**,

OPINION

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la **FEDERATION DES ENTREPRISES DE LA BEAUTE** relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2019, tels qu'ils sont joints au présent rapport. Ces comptes ont été arrêtés par le Conseil d'administration le 7 juillet 2020 sur la base des éléments disponibles à cette date dans un contexte évolutif de crise sanitaire liée au Covid-19.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la fédération à la fin de cet exercice.

FONDEMENT DE L'OPINION

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du Commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} janvier 2019 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de Commissaire aux comptes.

JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, arrêtés dans les conditions rappelées précédemment, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément :

La note de l'annexe sur les règles et méthodes comptables précise le mode de comptabilisation des cotisations reçues. Dans le cadre de notre appréciation des principes comptables suivis par votre fédération, nous avons vérifié le caractère approprié de ces méthodes et le caractère raisonnable des estimations retenues et nous nous sommes assurés que la note de l'annexe afférente fournit une information appropriée.

VERIFICATIONS SPECIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux Adhérents. S'agissant des événements survenus et des éléments connus postérieurement à la date d'arrêtés des comptes relatifs aux effets de la crise liée au Covid-19, la direction nous a indiqué qu'ils feront l'objet d'une communication à l'Assemblée Générale appelée à statuer sur les comptes.

RESPONSABILITÉS DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la fédération à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la fédération ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre Conseil d'administration.

RESPONSABILITÉS DU COMMISSAIRE AUX COMPTES RELATIVES À L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre fédération.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le Commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la fédération à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Paris, le 7 juillet 2020

**Le Commissaire aux comptes
SEFAC**

Signé électroniquement le 07/07/2020 par
Philippe Blin



**Représentée par Monsieur Philippe BLIN
Membre de la Compagnie Régionale de Paris**



COMPTES ANNUELS EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2019

Bilan actif

	Brut	Amortissement Dépréciations	Net 31/12/2019	Net 31/12/2018
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brvts, licences, logiciels, drts & val.similaires	23 014	23 014		
Fonds commercial (1)				
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriels				
Autres immobilisations corporelles	257 400	230 032	27 368	908
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations financières (2)				
Participations (mise en équivalence)				
Autres participations	53 490		53 490	53 490
Créances rattachées aux participations				
Autres titres immobilisés	7 622	7 622		
Prêts				
Autres immobilisations financières	476		476	476
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	342 003	260 669	81 334	54 875
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approvisionnements				
En-cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes				
Créances (3)				
Clients et comptes rattachés	4 797 586		4 797 586	667 059
Autres créances	268 887		268 887	498 977
Capital souscrit et appelé, non versé				
Divers				
Valeurs mobilières de placement	6 759 310		6 759 310	6 665 612
Disponibilités	5 368 749		5 368 749	2 965 126
Charges constatées d'avance (3)	31 535		31 535	29 653
TOTAL ACTIF CIRCULANT	17 226 068		17 226 068	10 826 427
Frais d'émission d'emprunt à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecart de conversion actif				
TOTAL GENERAL	17 568 071	260 669	17 307 402	10 881 301
(1) Dont droit au bail				
(2) Dont à moins d'un an (brut)				
(3) Dont à plus d'un an (brut)				

Bilan passif

	31/12/2019	31/12/2018
CAPITAUX PROPRES		
Capital		
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		
Ecart de réévaluation		
Réserve légale		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves		
Report à nouveau	7 479 250	7 175 883
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	-11 451	303 367
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL CAPITAUX PROPRES	7 467 799	7 479 250
AUTRES FONDS PROPRES		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges	84 705	57 609
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	84 705	57 609
DETTES (1)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	2 946 565	1 236 395
Emprunts et dettes financières diverses (3)	4 625 517	486 045
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 293 613	951 503
Dettes fiscales et sociales	883 426	662 567
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	5 778	7 933
Produits constatés d'avance (1)		
TOTAL DETTES	9 754 899	3 344 443
Ecart de conversion passif		
TOTAL GENERAL	17 307 402	10 881 301
(1) Dont à plus d'un an (a)		
(1) Dont à moins d'un an (a)	9 754 899	3 344 443
(2) Dont concours bancaires et soldes créditeurs de banque	2 946 565	1 236 395
(3) Dont emprunts participatifs		
(a) A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours		

Compte de résultat

	France	Exportations	31/12/2019	31/12/2018
Produits d'exploitation (1)				
Ventes de marchandises				
Production vendue (biens)				
Production vendue (services)	5 369 153		5 369 153	5 191 095
Chiffre d'affaires net	5 369 153		5 369 153	5 191 095
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation				
Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges			65 562	85 576
Autres produits			515	933
Total produits d'exploitation (I)			5 435 230	5 277 603
Charges d'exploitation (2)				
Achats de marchandises				
Variations de stock				
Achats de matières premières et autres approvisionnements				
Variations de stock				
Autres achats et charges externes (a)			2 865 228	2 598 687
Impôts, taxes et versements assimilés			200 238	195 172
Salaires et traitements			1 404 660	1 335 249
Charges sociales			1 031 822	926 950
Dotations aux amortissements et dépréciations :				
- Sur immobilisations : dotations aux amortissements			5 790	2 037
- Sur immobilisations : dotations aux dépréciations				
- Sur actif circulant : dotations aux dépréciations				
- Pour risques et charges : dotations aux provisions			27 096	17 700
Autres charges			6 015	18 167
Total charges d'exploitation (II)			5 540 849	5 093 962
RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)			-105 619	183 641
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun				
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)				
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)				
Produits financiers				
De participation (3)				
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)				
Autres intérêts et produits assimilés (3)			94 824	132 943
Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges				
Différences positives de change			14	
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total produits financiers (V)			94 837	132 943
Charges financières				
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions				
Intérêts et charges assimilées (4)				
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total charges financières (VI)				
RESULTAT FINANCIER (V-VI)			94 837	132 943
RESULTAT COURANT avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)			-10 782	316 584

Compte de résultat (suite)

	31/12/2019	31/12/2018
Produits exceptionnels		
Sur opérations de gestion		
Sur opérations en capital	8 700	
Reprises sur provisions et dépréciation et transferts de charges		
Total produits exceptionnels (VII)	8 700	
Charges exceptionnelles		
Sur opérations de gestion		
Sur opérations en capital		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Total charges exceptionnelles (VIII)		
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	8 700	
Participation des salariés aux résultats (IX)		
Impôts sur les bénéfices (X)	9 369	13 217
Total des produits (I+III+V+VII)	5 538 767	5 410 546
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	5 550 218	5 107 179
BENEFICE OU PERTE	-11 451	303 367
(a) Y compris :		
- Redevances de crédit-bail mobilier		
- Redevances de crédit-bail immobilier		
(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs		
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs		
(3) Dont produits concernant les entités liées		
(4) Dont intérêts concernant les entités liées		

ANNEXE

Règles et méthodes comptables

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2019, dont le total est de 17 307 402 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant une perte de 11 451 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2019 au 31/12/2019.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2019 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, ne sont pas rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Amortissements

Les amortissements sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- * Concessions, logiciels et brevets : 1 à 3 ans
- * Installations générales, agencements et aménagements divers : 8 ans
- * Matériel de transport : 3 à 4 ans
- * Matériel de bureau : 3 ans
- * Matériel informatique : 3 ans
- * Mobilier : 5 à 8 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Règles et méthodes comptables

Titres de participations

Les titres de participation sont évalués à leur coût d'acquisition y compris les frais accessoires.

La valeur d'inventaire des titres correspond à la valeur d'utilité pour l'entreprise. Elle est déterminée en fonction de l'actif net de la filiale, de sa rentabilité et de ses perspectives d'avenir. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure au coût d'acquisition, une dépréciation est constituée du montant de la différence.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Valeurs mobilières de placement

La valeur brute des valeurs mobilières de placement est constituée par leur coût d'acquisition.

Conformément à la nouvelle réglementation comptable sur les actifs, la FEBEA n'a pas choisi d'incorporer les frais d'acquisition au coût d'entrée des valeurs mobilières de placement.

Provisions

Toute obligation actuelle résultant d'un événement passé de l'entreprise à l'égard d'un tiers, susceptible d'être estimée avec une fiabilité suffisante, et couvrant des risques identifiés, fait l'objet d'une comptabilisation au titre de provision.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Engagement de retraite

La convention collective de l'entreprise prévoit des indemnités de fin de carrière. Il n'a pas été signé un accord particulier.

Comptabilisation des cotisations

Les cotisations reçues des adhérents directs et des syndicats sont comptabilisées à la date de leur encaissement en produits.

A la clôture, les cotisations relatives à l'exercice qui n'ont pas fait l'objet d'un encaissement sur l'exercice sont provisionnées. Le montant provisionné est égal au montant de la cotisation encaissée sur l'exercice suivant. Si la cotisation n'a pas été encaissée à la date d'arrêté des comptes, le montant de la provision est alors estimé. Par mesure de prudence, les cotisations des adhérents qui ont démissionné et qui n'ont pas versé leur cotisation à la date d'arrêté des comptes n'ont pas été provisionnées. Le risque de non recouvrement de certaines cotisations est estimé à la clôture et constaté en autres dettes.

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	23 014			23 014
Immobilisations incorporelles	23 014			23 014
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers	7 774			7 774
- Matériel de transport	44 354	32 250	44 354	32 250
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	217 376			217 376
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	269 503	32 250	44 354	257 400
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations	53 490			53 490
- Autres titres immobilisés	7 622			7 622
- Prêts et autres immobilisations financières	476			476
Immobilisations financières	61 589			61 589
ACTIF IMMOBILISE	354 107	32 250	44 354	342 003

Notes sur le bilan

Immobilisations financières

Liste des filiales et participations

Tableau réalisé en milliers d'euros

(1) Capital - (2) Capitaux propres autres que le capital - (3) Quote-part du capital détenue (en pourcentage)

(4) Valeur comptable brute des titres détenus - (5) Valeur comptable nette des titres détenus

(6) Prêts et avances consentis par l'entreprise et non encore remboursés - (7) Montants des cautions et avals donnés par l'entreprise

(8) Chiffre d'affaires hors taxes du dernier exercice écoulé - (9) Résultat du dernier exercice clos

(10) Dividendes encaissés par l'entreprise au cours de l'exercice

	(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	(7)	(8)	(9)	(10)
A. RENSEIGNEMENTS DETAILLES SUR CHAQUE FILIALE ET PARTICIPATION										
- Filiales (détenues à + 50 %)										
SAS SOGESCO	50	995	100,00	53	53	245		2 250	34	
- Participations (détenues entre 10 et 50%)										
B. RENSEIGNEMENTS GLOBAUX SUR LES AUTRES TITRES										
- Autres filiales françaises										
- Autres filiales étrangères										
- Autres participations françaises										
- Autres participations étrangères										

Notes sur le bilan

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	23 014			23 014
Immobilisations incorporelles	23 014			23 014
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers	7 774			7 774
- Matériel de transport	44 354	4 882	44 354	4 882
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	216 468	908		217 376
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	268 595	5 790	44 354	230 032
ACTIF IMMOBILISE	291 610	5 790	44 354	253 046

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 5 098 485 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres	476		476
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	4 797 586	4 797 586	
Autres	268 887	268 887	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	31 535	31 535	
Total	5 098 485	5 098 009	476
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Produits à recevoir

	Montant
Cotisations syndicales à recevoir	4 783 001
Notes de débit à émettre	11 643
Charges sociales - produits à recev	653
Débiteurs divers	15 058
Intérêts courus à recevoir	1 459 310
Intérêts à recevoir	86
Total	6 269 750

Notes sur le bilan

Capitaux propres

Affectation du résultat

	Montant
Report à nouveau de l'exercice précédent	7 175 883
Résultat de l'exercice précédent	303 367
Prélèvements sur les réserves	
Total des origines	7 479 250
Affectations aux réserves	
Distributions	
Autres répartitions	
Report à Nouveau	7 479 250
Total des affectations	7 479 250

Tableau de variation des capitaux propres

	Solde au 01/01/2019	Affectation des résultats	Augmentations	Diminutions	Solde au 31/12/2019
Report à Nouveau	7 175 883	303 367	303 367		7 479 250
Résultat de l'exercice	303 367	-303 367	-11 451	303 367	-11 451
Total Capitaux propres	7 479 250		291 916	303 367	7 467 799

Notes sur le bilan

Provisions

Tableau des provisions

	Provisions au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises utilisées de l'exercice	Reprises non utilisées de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice
Litiges					
Garanties données aux clients					
Pertes sur marchés à terme					
Amendes et pénalités					
Pertes de change					
Pensions et obligations similaires					
Pour impôts					
Renouvellement des immobilisations					
Gros entretien et grandes révisions					
Charges sociales et fiscales sur congés à payer					
Autres provisions pour risques et charges	57 609	27 096			84 705
Total	57 609	27 096			84 705
Répartition des dotations et des reprises de l'exercice :					
Exploitation		27 096			
Financières					
Exceptionnelles					

Risques provisionnés d'un montant individuellement significatif

Nature	Montant	Echéance	Commentaire
Médailles du travail	49 305		
Litiges salariaux	35 400		

Notes sur le bilan

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 9 754 899 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine	2 946 565	2 946 565		
- à plus de 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)	4 625 517	4 625 517		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 293 613	1 293 613		
Dettes fiscales et sociales	883 426	883 426		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	5 778	5 778		
Produits constatés d'avance				
Total	9 754 899	9 754 899		
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice				
(**) Dont envers les associés				

Charges à payer

	Montant
Fournisseurs - fact. non parvenues	1 112 037
Intérêts à payer	615
Personnel - prov. congés à payer	148 799
Personnel - prov. RTT	5 649
Personnel - prov. intéressement	54 960
Personnel, autres charges à payer	106
Charges soc. sur congés à payer	96 719
Charges soc. sur R.T.T.	3 672
Autres charges sociales à payer	36 000
Etat - charges à payer	156 641
Total	1 615 198

Notes sur le bilan

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
Charges constatées d'avance	31 535		
Total	31 535		

Notes sur le compte de résultat

Charges et produits d'exploitation et financiers

Transferts de charges d'exploitation et financières

	Eléments exploitation	Eléments financiers
Remboursement des cotisations AGFPN	60 901	
Reprise avantage en nature voiture	4 661	
TOTAL	65 562	

Charges et Produits exceptionnels

Résultat exceptionnel

Opérations de l'exercice

	Charges	Produits
Produits des cessions d'éléments d'actif		8 700
TOTAL		8 700

Autres informations

Evénements postérieurs à la clôture

Les comptes annuels ont été établis selon le principe de la continuité de l'exploitation. L'activité est toutefois affectée par la crise sanitaire liée à la pandémie de Covid-19 qui a débuté au premier trimestre 2020 et un impact négatif sur les réalisations est attendu en 2020. Compte tenu du caractère récent de la pandémie et des mesures annoncées par le gouvernement pour aider les entreprises, les conséquences de cette crise n'ont pas pu être évaluées avec précision. A la date d'arrêté des comptes, aucune incertitude significative susceptible de remettre en cause l'application du principe de continuité de l'exploitation n'a été identifiée.

Effectif

Effectif moyen du personnel : 17 personnes.

	Personnel salarié	Personnel mis à disposition
Cadres	14	
Non-Cadres	1	
Total	15	

Engagements de retraite

Montant des engagements pris en matière de pensions, compléments de retraite et indemnités assimilées : 903 703 euros

Le montant des droits acquis par les salariés pour le calcul des indemnités de départ volontaire à la retraite est déterminé en fonction de l'ancienneté, l'espérance de vie, le taux de rotation du personnel de l'entreprise et d'un départ à l'âge de 67 ans, ainsi que des hypothèses de revalorisation et d'actualisation des salaires.

Les engagements en matière d'indemnité de fin de carrière sont couverts à la clôture de l'exercice par un contrat d'assurance pour un montant de 190 K€.

Autres engagements de retraite :

Le montant de l'engagement de la FEBEA au titre du dispositif de retraite à prestations définies est estimé à 1 164 K€ au 31 décembre 2019 et est couvert par un contrat d'assurance retraite à hauteur de 893 K€ à la clôture.

Ressources de l'année

Les ressources de l'année 2019 de la FEBEA sont les suivantes :

Cotisations reçues	:	5 357 509.97
Autres produits d'exploitation perçus	:	77 719.63
Produits financiers perçus	:	94 837.47
Produits exceptionnels	:	8 700.00
Total des ressources	:	5 538 767.07